



DANIEL SIMONNY E.I.R.L

Commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Reims

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
12, Avenue Anatole France
10000 – TROYES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale des membres de l'Association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.3 « Évènement postérieur à la clôture de l'exercice » relative à la décision de déménager le siège de l'association et au sort des agencements dont la VNC est de 22 K€ au 31

décembre 2023 qui, faute d'être négocié dans de bonnes conditions, pourrait générer une charge d'un montant maximum de 18 K€.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2.1 de l'annexe sur les « dérogations », expose que les règles et méthodes comptables relatives à la cotisation statutaire versée par le Comité au siège de la Fédération.

La note 4 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenue pour établir le compte de résultat par origine et destination (CROD) prévu à l'article 432-2 du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 du même règlement.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre Comité, j'ai vérifié que les modalités d'élaboration du CROD et du CER et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ces comptes et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent ou, qu'à défaut, toutes modification de ces règles sont justifiées dans les notes annexes. Je me suis enfin assuré de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du CROD et du CER.

Les autres appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, notamment pour ce qui concerne :

- Les ressources du comité, particulièrement les dons ;
- Les subventions versées ;
- Les disponibilités et placements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Troyes, le 27 mars 2024.

Daniel SIMONNY
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	76 080,28	21 375,38	54 704,90	64 882,43
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 238,00		2 238,00	2 238,00
TOTAL (I)	78 318,28	21 375,38	56 942,90	67 120,43
Actif circulant				
Stocks et en-cours	9 546,89		9 546,89	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 124,00		2 124,00	5 477,50
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	69 483,04		69 483,04	19 828,00
Valeurs mobilières de placement	113 787,50		113 787,50	113 222,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	623 839,25		623 839,25	630 552,59
Charges constatées d'avance	856,85		856,85	3 994,79
TOTAL (II)	819 637,53		819 637,53	773 074,88
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	897 955,81	21 375,38	876 580,43	840 195,31

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	94 688,49	94 688,49	
. Autres	372 534,43	297 210,07	75 324,36
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	180 761,84	75 324,36	105 437,48
Situation nette (sous total)	647 984,76	467 222,92	180 761,84
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	13 228,77	17 728,77	-4 500,00
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	661 213,53	484 951,69	176 261,84
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		11 383,00	-11 383,00
TOTAL (II)		11 383,00	-11 383,00
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 874,83	47 549,18	-9 674,35
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	6 621,11	3 801,93	2 819,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	170 870,96	292 509,51	-121 638,55
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	215 366,90	343 860,62	-128 493,72
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	876 580,43	840 195,31	36 385,12
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	13 104,00	13 584,00	-480,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	39 490,41	35 196,67	4 293,74
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	1 909,43	13 422,07	-11 512,64
dont parrainages		127,50	-127,50
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	14 182,36	38 488,92	-24 306,56
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	222 975,47	257 010,15	-34 034,68
Mécénats		3 800,00	-3 800,00
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	246 645,52	197 577,39	49 068,13
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge		514,00	-514,00
Utilisations des fonds dédiés	11 383,00	3 617,00	7 766,00
Autres produits	378,15	823,72	-445,57
Total des produits d'exploitation (I)	550 068,34	564 033,92	-13 965,58
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	18 903,51	14 050,13	4 853,38
Variations stocks	-9 546,89		-9 546,89
Autres achats et charges externes	173 863,85	202 385,13	-28 521,28
Aides financières	67 359,14	191 330,66	-123 971,52
Impôts, taxes et versements assimilés	1 039,14	829,11	210,03
Salaires et traitements	75 957,90	46 605,67	29 352,23
Charges sociales	19 475,56	13 669,63	5 805,93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 802,95	4 401,41	9 401,54
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	24 140,37	19 226,41	4 913,96
Total des charges d'exploitation (II)	384 995,53	492 498,15	-107 502,62
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	165 072,81	71 535,77	93 537,04
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	2 610,60		2 610,60
Autres intérêts et produits assimilés	3 461,15	3 441,36	19,79
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	6 071,75	3 441,36	2 630,39
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 071,75	3 441,36	2 630,39

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	171 144,56	74 977,13	96 167,43
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	5 792,28	1 000,00	4 792,28
Sur opérations en capital	4 500,00	271,23	4 228,77
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	10 292,28	1 271,23	9 021,05
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		500,00	-500,00
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)		500,00	-500,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 292,28	771,23	9 521,05
Participation des salariés aux résultats (VII)	675,00	424,00	251,00
Impôts sur les sociétés (VIII)	566 432,37	568 746,51	-2 314,14
Total des produits (I + III + IV)	385 670,53	493 422,15	-107 751,62
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)			
EXCEDENT OU DEFICIT	180 761,84	75 324,36	105 437,48
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature	2 213,98	120,00	2 093,98
. Prestations en nature	5 228,56		5 228,56
. Bénévolats	23 964,00	84 427,60	-60 463,60
Total	31 406,54	84 547,60	-53 141,06
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services	7 442,54	120,00	7 322,54
. Prestations	23 964,00	84 427,60	-60 463,60
. Personnel bénévole			
Total	31 406,54	84 547,60	-53 141,06



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

9

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	19
1.1 OBJET SOCIAL.....	19
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	19
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	20
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	21
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	21
2.1.1 Préambule.....	21
2.1.2 Cadre légal de référence	21
2.2 DÉROGATIONS.....	21
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	21
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	22
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	22
3.1.1 Principes généraux.....	22
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	23
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	23
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	23
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	24
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	24
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023	24
3.1.7 Stocks	25
3.1.1 État des échéances des créances	25
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	25
3.1.3 Disponibilités.....	26
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	26
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	26
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	27
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	27
3.2.2 Fonds dédiés.....	28
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	29
3.2.3.1 Tableau de variation.....	29
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	29
3.2.4 Dettes.....	29
3.2.4.1 État des échéances	29
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	30
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan.....	30
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	31
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	33
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	33
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	33
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	33
4.2.1.3 Mécénat.....	34
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public.....	34
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	34
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	34
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	35
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	35
4.2.3 Subventions et autres concours publics	35
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	36
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés	36
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	36
4.3.1 Modalités de répartition des charges	36
4.3.2 Missions sociales.....	37
4.3.3 Frais de recherche de fonds	37

4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	37
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	37
4.3.4	Frais de fonctionnement	38
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	38
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	38
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	38
4.4.1	Principes généraux	38
4.4.2	Principes de valorisation	39
4.5	TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	40
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	41
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	41
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	41
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	42
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	42
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	44
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	44
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	45
5.1	AUTRES INFORMATIONS	45
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	45
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	46
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	46
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	46

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Le comité a perçu de la part de la LNCC des versements de Legs pour un montant de 220 709.27 euros

Évènement postérieur à la clôture de l'exercice :

Postérieurement à la clôture du 31 décembre, la structure a pris la décision de procéder au déménagement du siège avec projet de prise à bail de nouveaux locaux. C'est ainsi qu'il a été procédé à la résiliation du bail actuel. Cette décision engendre une incertitude quant au devenir des agencements et équipements actuellement en immobilisations pour une valeur brute de 27 k€ et une VNC de 22 k€ au 31 décembre 2023.

Des démarches sont engagées afin de négocier dans les meilleures conditions soit la reprise des agencements ou une négociation des loyers de préavis sans présager de l'aboutissement à ce jour. Qui faute d'issue favorable serait à générer une charge d'un montant maximum de 18 k€.



2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	72 455	3 625		76 080
Immobilisations financières	2 238			2 238
Total	74 693	3 625	0	78 318

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	3 625	0
→ PC DELL	967	
→ Coffre fort	1 459	
→ Buste de palpation	1 199	
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	7 572	13 803		21 375
Amort. Immobilisations financières				
Total	7 572	13 803	0	21 375

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 238			2 238
Total	2 238	0	0	2 238

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Box de sauvegarde informatique	5 536	48 mois	1 181
...			
Total	5 536	0	1 181

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode dernier prix d'achat connu.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Un inventaire physique a été pratiqué fin décembre afin d'inventorier les marchandises non vendues.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	2 238	2 238	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 124	2 124	
→ Autres Créances	69 483	69 483	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	857	857	
Total	74 702	74 702	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles		NEANT		
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	113 788	113 789			2 611
Total	113 788	113 789	0	0	2 611

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	185 369	
Livrets et comptes épargne	308 206	3 023
Comptes à terme	130 000	439
Caisse	264	
Total	623 839	3 461

0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs	2 761	
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir	9 935	9 828
→ Reversement Legs LNCC	56 787	
→ Subventions contrat apprentissage		
→ Parainage		
→ Subvention mairie		
→ Subvention sur véhicule		10 000
Disponibilités	4 412	5 150
Total	71 134	24 978

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Assurances	522,04	885,7
Leasing	197	197
Formation apprenti 2022/2022	0	2 912
Maileva traitement envoi courrier	138	
...		
Total	857	3 995

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	297 210	75 324	61 093					372 534
→ Fonds de réserve générale	94 688							94 688
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	75 324	-75 324	-61 093	180 762	165 054			180 762
Subventions d'investissement	17 729					4 500		13 229
Provisions réglementées								
Total	484 952	0	0	180 762	165 054	4 500	0	661 214

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :						
→ ...		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :						
→ Dons à détailler ...		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	11 383	0	11 383	0
→ Contribution Ligue nationale pour aide aux malades	2021	15 000	11 383		11 383	0
→ ...						
Total		15 000	11 383	0	11 383	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs		neant		0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Compte tenu de l'absence d'ancienneté des salariés présents aucune indemnité n'est à provisionner au 31 décembre 2023.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 875	37 875		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	6 621	6 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	170 871	170 871		
Produits constatés d'avance		0		
Total	215 367	215 367	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 372	892
→ Impôt sur les sociétés	675	424
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	697	468
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	5 249	2 910
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 473	834
→ Caisse de retraite	575	186
→ Caisse de prévoyance	1 070	278
→ Personnel autres charges à payer	413	1 269
→ Dettes congés à payer	507	305
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	174	38
→ Prélèvement à la source	37	0
Total	6 621	3 802

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	27 012	30 961
→ FNP - Factures non parvenues	9 025	12 906
→ FNP - LNCC	17 987	18 055
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	170 871	292 509
Financement de la recherche et subventions	169 896	292 352
Aide aux malades	975	80
Frais des bénévoles à payer	0	77
Total	197 883	323 470

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGNE	REPORTING - COMITÉ DE L'AUBE		EMPLOIS		Décembre 2023		Décembre 2022	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
CHARGES PAR DESTINATION								
1.	MISSIONS SOCIALES							
1.1	Réalisées en France		191 857,07	183 202,58	292 609,45	255 454,58		
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme		191 857,07	183 202,58	292 609,45	255 454,58		
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France		155 607,07	146 952,58	134 896,11	107 993,49		
1.2	Réalisées à l'étranger		36 250,00	36 250,00	157 713,34	147 461,09		
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme							
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes							
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		84 843,11	83 243,09	95 408,43	91 244,18		
2.1	Frais d'appel à la générosité du public		84 843,11	83 243,09	95 408,43	91 244,18		
2.2	Frais de recherche d'autres ressources							
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		108 295,35	87 109,24	104 980,27	95 788,12		
3.1	Frais d'information et de communication		27 954,72	26 888,06	39 909,62	36 564,65		
3.2	Frais de fonctionnement		66 136,47	46 017,02	60 313,76	54 466,58		
3.3	Autres charges		14 204,16	14 204,16	4 756,89	4 756,89		
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS							
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		675,00		424,00			
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE							
TOTAL CHARGES			385 670,53	353 554,91	493 422,15	442 486,88		
EXCÉDENT OU DÉFICIT			180 761,84		75 324,36			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			30 393,94	30 393,94
Réalisées en France			30 393,94	30 393,94
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 829,73	4 829,73	26 292,56	26 292,56
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	26 577,02	26 577,02	27 861,10	27 861,10
TOTAL	31 406,75	31 406,75	84 547,60	84 547,60

LA LIQUE FONDATION NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE L'AUBE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-518 608,75	-518 608,75	-503 065,74	-503 065,74
1.1	Cotisations sans contrepartie	-13 104,00	-13 104,00	-13 584,00	-13 584,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-222 975,47	-222 975,47	-260 810,15	-260 810,15
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-282 529,28	-282 529,28	-228 671,59	-228 671,59
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-22 258,26		-23 060,85	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises			-127,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-11 587,83		-20 838,40	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-10 670,43		-2 094,95	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-14 182,36		-38 488,92	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-514,00	-514,00
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-11 383,00		-3 617,00	
TOTAL		-566 432,37	-518 608,75	-568 746,51	-503 579,74

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	-31 406,75	-31 406,75	-84 547,60	-84 547,60
Prestations en nature	-23 964,21	-23 964,21	-84 427,60	-84 427,60
Dons en nature	-5 228,56	-5 228,56		
	-2 213,98	-2 213,98	-120,00	-120,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-31 406,75	-31 406,75	-84 547,60	-84 547,60



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Il n'y a pas de dons reçus en provenance de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	NEANT 0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Legs reversés par la ligue nationale		
→ ...	235 058	176 739
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations et ventes diverses	41 400	45 600
→ Activités de récupérations	0	2 891
→ Produits financiers	6 072	3 441
→ ...		
Total	282 529	228 672

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Parrainage		128
Contribution financière reçue	11 588	20 838
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ autres produits des activités annexes	378	824
→ Produits exceptionnels	10 292	1 271
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	22 258	23 061

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	NEANT	
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	11 383	3 617
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	11 383	3 617

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la répartition ci-dessous et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	30%	20%	50%	100%
Electricité et eau	30%	20%	50%	100%
Fourniture de bureau		25%	75%	
Téléphone			100%	100%
Affranchissement		50%	50%	100%
Taxes habitations et impôts	30%	20%	50%	100%

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	116 507	91 472
Actions d'information, de prévention et de dépistage	55 012	36 539
Actions de formation	225	926
Actions de recherche	19 440	163 095
Actions de société et politique de santé	674	577
Frais d'appel aux dons et legs	84 843	95 408
Frais de fonctionnement (dont communication)	108 970	105 404
Total	385 671	493 422

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	93 407	91 472
Actions d'information, prévention, dépistage	55 012	36 539
Actions de formation	225	926
Actions de recherche	6 290	5 382
Actions autres	674	577
Total	155 607	134 896
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	23 100	111 855
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	13 150	45 858
Actions autres		
Total	36 250	157 713

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	27 955	39 910
Frais de gestion	59 032	54 618
Impôts et taxes	1 039	505
Cotisation statutaire	6 065	5 190
Charges financières	401	355
Dotation aux amortissements	13 803	4 401
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers	675	424
Total	108 970	105 404

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	NEANT	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à disposition de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	23 964	84 428
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)		7 443	
Total		31 407	84 428

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales					Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Frais de recherche de fonds						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public						Autres ressources
Achats de marchandises	265				18 559	79				18 904	
Variation de stock					- 9 547					- 9 547	
Autres achats et charges externes	75 590				47 963	50 311				173 864	
Aides financières	26 109	36 250			5 000					67 359	
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements	31 534				15 108	1039				1039	
Charges sociales	9 978				3 491	29 315				75 958	
Dotations aux amortissements et dépréciations						6 006				19 476	
Dotations aux provisions						13 803				13 803	
Report en fonds dédiés										0	
Autres charges										0	
Charges financières	12 131				4 268	7 741				24 140	
Charges exceptionnelles										0	
Participations des salariés aux résultats										0	
Impôt sur les bénéfices								675		675	
TOTAL	155 607	36 250	0	0	84 843	108 295	0	675	0	385 671	

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			2 214		2 214
Prestations de services			317	4 912	5 229
Personnel bénévole			3 106	20 858	23 964
TOTAL	0	0	5 637	25 770	31 407

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 370
Total	3 370

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Solde commissions sociales prescrites	1 965
→ Régul subvention chambre d'aplasie (sur facture)	3 828
→ Quote part de subventio d'investissement	4 500
→ ...	
Total	10 292
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	010 - COMITÉ DE L'AUBE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		183 202,58	255 454,58
1.1 Réalisées en France		183 202,58	255 454,58
Actions réalisées par l'organisme		146 952,58	107 993,49
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		91 340,08	81 704,43
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		48 423,81	19 403,91
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		224,65	926,42
Actions de société et politique de santé		673,94	576,65
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		6 290,10	5 382,08
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		36 250,00	147 461,09
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		23 100,00	101 603,09
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		13 150,00	45 858,00
Programmes nationaux		13 150,00	45 858,00
Programmes régionaux et départementaux			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		83 243,09	91 244,18
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		83 243,09	91 244,18
Frais d'appel de dons		33 507,56	30 125,81
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		15 780,72	19 479,71
Frais de traitements des legs			562,80
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		33 954,81	41 075,86
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		87 109,24	95 788,12
3.1 Frais d'information et de communication		26 888,06	36 564,65
Frais d'information et de communication externe		26 888,06	36 564,65
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		46 017,02	54 466,58
Frais de gestion		38 912,43	48 771,26
Formation administrative			
Impôts et taxes		1 039,14	505,45
Cotisation statutaire 10%		6 065,45	5 189,87
3.3 Autres charges		14 204,16	4 756,89
Charges financières		401,21	355,48
Dotations aux amortissements		13 802,95	4 401,41
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		353 554,91	442 486,88
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		165 053,84	61 092,86
TOTAL		518 608,75	503 579,74
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			30 393,94
Réalisées en France			30 393,94
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		4 829,73	26 292,56
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		26 577,02	27 861,10
TOTAL		31 406,75	84 547,60

010 - COMITÉ DE L'AUBE		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
1.1 Cotisations sans contrepartie	-518 608,75	-503 065,74	
1.2 Dons, legs et mécénat	-13 104,00	-13 584,00	
Dons manuels non affectés	-222 975,47	-260 810,15	
Dons manuels affectés	-219 925,47	-246 716,57	
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-3 050,00	-10 293,58	
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-282 529,28	-3 800,00	
Manifestations	-830,83	-228 671,59	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-39 350,41	-10 465,26	
Prestations et autres ventes	-1 078,60	-35 134,67	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels		-2 891,31	
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés	-140,00		
Produits financiers			
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-6 071,75	-3 441,36	
	-235 057,69	-176 738,99	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-514,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-518 608,75	-503 579,74
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-518 608,75	-503 579,74
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		374 913,52	371 190,23
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		165 053,84	61 092,86
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		10 177,53	-57 369,57
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		550 144,89	374 913,52
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Bénévolat	-31 406,75	-84 547,60	
Prestations en nature	-23 964,21	-84 427,60	
Dons en nature	-5 228,56		
	-2 213,98	-120,00	
TOTAL		-31 406,75	-84 547,60

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
01/06/2021	0001 AMENAGEMENT SOIN	5 722,43				572,24	572,24
21/12/2020	0005 LNCC PC	706,00				228,80	228,80
12/07/2021	0006 LNCC PC PORTABL	716,00				238,66	238,66
08/06/2021	0001 BUREAU AMOVIBLE	1 190,40				238,08	238,08
26/04/2022	LRC POMPE A CHALEUR	1 993,00				199,30	199,30
08/05/2022	LAROCHE RENOVATION A	9 998,88				999,89	999,89
08/05/2022	LAROCHE RENOVATION A	3 515,38				351,54	351,54
08/05/2022	LAROCHE RENOVATION A	3 327,70				332,77	332,77
10/05/2022	CNT RENOVATION DEVAN	1 107,70				110,77	110,77
11/05/2022	TNE INSTALL FILM SOL	1 773,60				354,72	354,72
09/12/2022	CHOPARD C5 FR.976.QZ	30 019,00	18 000,00			7 504,75	3 004,75
11/05/2022	INTERVOURS ENSEMBLE	7 682,16				1 536,43	1 536,43
04/07/2022	LNCC PC PORTABLE	776,00				258,67	258,67
13/12/2022	LNCC PC DELL	1 577,56				525,85	525,85
01/08/2023	3B SCIENTIFIC BUSTE				1 198,80	99,90	99,90
11/12/2023	LNCC PC DELL				967,42	17,92	17,92
14/03/2023	RCI COFFRE FORT				1 459,20	232,66	232,66
		70 105,81			3 625,42		9 302,95

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	13			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	6	1 207	0,73	20 858
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	8	180	0,11	3 106
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.		180	0,11	3 106
Total		1 387	1	23 964

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2,50	4 533	1,77
Total	2,50	4 533	1,77

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	946
Total		946

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 638 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.